

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE

SESSION 2018

**A afficher
A diffuser**

Filière Animation – Catégorie B

ANIMATEUR PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE

Organisé par le Centre de Gestion de la Vienne pour la Région Nouvelle-Aquitaine

(Extrait de l'arrêté n° 2018/C011 du 20 février 2018)

CONDITIONS D'INSCRIPTION		
<p>L'examen est ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon du grade d'animateur et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p>		
PERIODE D'INSCRIPTION	DATE DES EPREUVES	
<p><u>Retrait des dossiers</u></p> <p>du 24 avril 2018 au 23 mai 2018</p> <p><u>Date limite de dépôt des dossiers</u></p> <p>Le 31 mai 2018</p>	<p><u>Epreuve d'admissibilité</u></p> <p>Le 20 septembre 2018 dans le département de la Vienne (86)</p> <p><u>Epreuve d'admission</u></p> <p>A compter du 3 décembre 2018 dans le département de la Vienne</p>	
COMMENT S'INSCRIRE		
<p>Par préinscription en ligne sur le site du Centre de gestion de la Vienne à l'adresse : www.cdg86.fr</p>	<p>Sur place aux horaires d'ouverture du Centre de gestion de la Vienne</p>	<p>Sur demande écrite <u>qui devra être accompagnée</u> d'une enveloppe grand format (A4) affranchie au tarif lettre en vigueur (100 g) et libellée aux nom et adresse du candidat, à adresser au :</p> <p>Centre de gestion de la F.P.T. de la Vienne Téléport 1 – Ave du Futuroscope – CS 20205 AROBASE 1 – CHASSENEUIL DU POITOU 86962 FUTUROSCOPE cedex Tél. 05 49 49 12 12</p>